

# CODE D'ÉTHIQUE

L'eau est un patrimoine naturel collectif.  
L'utilisation du lac constitue un privilège,  
le protéger est l'affaire de toutes et de tous !

Comme membre de  
l'APLAD, je m'engage à :

## 2 Avoir de bonnes pratiques

- Inspecter et laver mon embarcation et sa remorque avant la mise à l'eau, s'il a été sur un autre plan d'eau, pour éviter de propager des espèces envahissantes.
- Privilégier les produits biologiques aux engrais, herbicides et pesticides chimiques.
- Utiliser des produits nettoyants biodégradables et sans phosphate.
- Circuler dans les zones libres de myriophylle à épis pour éviter la propagation, en respectant les bouées et panneaux installés à cet effet.
- Prévoir un contenant dans mes embarcations pour récupérer les fragments de myriophylle pris dans l'hélice du moteur ou retrouvés à la surface de l'eau, puis les jeter dans une poubelle.
- Laisser les plantes aquatiques enracinées en place.
- Prioriser l'utilisation d'embarcation non motorisée ou à moteur électrique et, à défaut, d'un moteur à quatre temps de **moins de 10hp**.
- S'abstenir de nourrir les oiseaux aquatiques.

Dans ma communauté je m'engage à solliciter  
et transmettre l'information concernant la  
protection de la qualité de l'eau.

J'invite mon entourage à poser des gestes  
concrets pour protéger, restaurer et mettre en  
valeur le lac et son environnement.

## 1 Respecter la réglementation municipale

- Laisser intacts pelouse, arbres et arbustes sur une bande de **5 mètres** ou **7 mètres**, selon le dénivelé, à partir de la ligne des hautes eaux. Planter des arbres, arbustes et herbacées sur ce même périmètre si nécessaire.
- M'assurer de la conformité et du bon fonctionnement de mon installation septique.
- Obtenir un permis pour toute modification structurante de la bande riveraine.

## 3 Être responsable et respectueux

- **Limiter sa vitesse sur le lac** de manière à respecter les nageurs-ses et les embarcations non motorisées, limiter les risques d'accident et réduire la production de vagues.
- Respecter la quiétude de mes voisins et voisines.
- Signaler tout comportement qui vous semble non conforme à l'instance concernée.
  - Pour les questions environnementales :  
**Urgence Environnement au 1-866-694-5454**
  - Pour les manquements au code de navigation :  
Sûreté du Québec au 1-819-564-1212